



## OBJECTIF(S)

- Cerner les obligations légales du professionnel
- Sécuriser les honoraires de location
- Appréhender la solvabilité du locataire et se prémunir contre les faux documents
- Maîtriser la rédaction du bail et de ses annexes
- Sécuriser l'entrée dans les lieux

## NIVEAU & PUBLIC

### ESSENTIEL

Les professionnels de l'immobilier (Responsables, Collaborateurs gestionnaires, Agents de location)

**Prérequis** : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : 2 heures

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 50

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel expérimenté en gérance locative

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 75 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 125 € HT

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

### I - MANDAT DE LOCATION OU MANDAT DE GESTION: QUELLES DIFFÉRENCES, QUELLES OBLIGATIONS ?

- La publicité
- L'affichage des prix

### II - LE DOSSIER DU CANDIDAT LOCATAIRE

- La lutte contre la discrimination
- Les documents autorisés
- L'étude de solvabilité et la lutte contre les faux documents
- Cas spécifique de la colocation : les précautions à prendre

### III - LES DIFFÉRENTES GARANTIES

- Le dépôt de garantie
- La caution solidaire
- La GLI
- Le dispositif VISALE

### IV - LES HONORAIRES DE LOCATION

- Leur nomenclature et leur répartition
- Leur montant
- Leur date d'exigibilité

### V - L'ENTRÉE DANS LES LIEUX

- L'état des lieux d'entrée : délais, contenu, forme
- L'assurance du locataire / L'assurance du propriétaire
- La remise des clefs

### SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

### TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap